



Comité provincial Namur

PV n°2– Réunion de Comité du premier juillet 2021.ADEPS de Jambes.

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Philippe Aigret, Michel Hastir, Jacqy Hoeters, José Lauwerys, Catherine Nicolas, Olivier Pierre, Germain Vancauwenbergh et Joseph Warzée.

Excusé : Marvin Deleuze

Invités présents : Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch

1. Approbation du PV de la réunion 1 du 03/06/2021

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Correspondance

Type	Correspondant	Objet
demande	Dinant	2ème équipe U10
demande	Sharks	3ème équipe U10
demande	clubs	Amicaux (24)
demande	SG	Liste des instances
demande	Dpt Arbitrage	nb équipe U8-U10-U12 2020-2021
demande	M.Hastir	Règlement FP
faire-part	R.Lambotte	Michel Frigo
faire-part	T. Lemy	Paulette Delbrouck
information	CDA	Annexe AP
information	Y Delvaux	Historique du basket namurois
information	Sharks	mail CALS
information	Chantemelle	Pas U19 à Namur
information	OSTNamur	Sensibilisation à la vaccination
information	Bonnine	Suppression une équipe U10
information	Sombreffe, Fernelmont	Travaux salles
information	Eghezée	U4Mx -> DU16
information	AWBB 3x3	Webinaire publié
invitation	AWBB 3x3	Webinaire
PV	Parlementaires	n°1

3. Compétences du bureau et des commissions

José Lauwerys répond à la demande de l'administratrice Isabelle Delrue de préciser les compétences du bureau et des commissions. Après lecture et approbation, le projet est approuvé.

Pouvoirs du bureau du CP et des commissions

Conformément à l'article PA53, le CP définit les compétences du bureau et des commissions comme suit :

Compétences du bureau

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes au bureau : il traite les courriers reçus au nom du comité provincial ;

1. Il envoie les attestations liées aux mutations administratives ;
2. Il autorise l'organisation des matches amicaux / tournois ;
3. Il traite les problèmes urgents liés au déroulement de la compétition (en cas de désaccord, le problème est porté en réunion plénière) ;
4. Il approuve les procès-verbaux de la commission de contrôle des feuilles avant publication sur le site provincial et publication dans la newsletter.

Compétences de la commission administrative de contrôle des feuilles

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle vérifie les feuilles de matches chaque semaine pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.

Compétences de la commission Mini-Basket

Sous la direction du président de la Commission Mini-Basket, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des tournois en U6 & U8 (3&3) & contrôle de la régularité de ceux-ci ;
2. Aide au développement & promotion du Mini-Basket au sein des clubs ;
3. Coordination des activités organisées pour le Mini-Basket (challenge U12 AWBB, etc.).

Compétences de la commission de formation des arbitres

Sous la direction du président de la CFA nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle convoque les arbitres dans la province pour :
2. Les championnats provinciaux ;
3. Les tours finaux provinciaux ;
4. Les coupes provinciales ;
5. Les rencontres amicales et tournois, au niveau provincial ;
6. Les rencontres régionales jeunes AWBB dépendant de la province.

Elle procède à la formation, théorique et pratique, et au perfectionnement de ses arbitres provinciaux ;

1. Elle fixe les catégories de classification des arbitres provinciaux ;
2. Elle établit les lignes directrices pour tous ses collaborateurs (formateurs, visionneurs...).

Compétences de la commission technique et propagande

Sous la direction de la présidente de la CTPH nommée par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle coordonne la politique liée aux sélections provinciales ;
2. Elle sélectionne les joueurs/joueuses qui intégreront la sélection provinciale selon les critères approuvés par le comité provincial et la direction technique de l'AWBB ;
3. Elle organise les détectations, les entraînements et les matches de la sélection provinciale.

Compétences de la commission de la coupe

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle enregistre les inscriptions aux diverses coupes provinciales.
2. Elle rédige le règlement de la coupe.
3. Elle organise le tirage des coupes.
4. Elle vérifie les feuilles de matches de chaque tour pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.
5. Elle coorganise avec le club désigné les finales.

4. Calendrier

José Lauwerys : les différents calendriers seniors et jeunes ont été transmis aux clubs qui ont un mois de plus pour les préparer. Le championnat ne commence que fin septembre. Guy Henquet et José Lauwerys doivent apprivoiser un nouveau système de création de calendrier proposé par Be+Leagues. La réunion de calendrier s'est déroulée le vendredi 25 juin à Belgrade. 18 clubs étaient présents, 12 excusés et 6 absents (266, 466, 1578, 1969, 2685 et 2703).

5. Coupe

Olivier Pierre : le tirage de la coupe a eu lieu également le 25 juin à Belgrade. Marvin Deleuze avec le soutien technique professionnel de Jérôme Hecq ont assuré une transmission publique via Facebook live. L'encodage de la coupe dans Be+Leagues est effectué. Les demi-retours ne sont pas encore dans le système. Les clubs peuvent enregistrer directement leurs programmations jusqu'au 10 août. A cette date, Olivier Pierre bloquera l'enregistrement par les clubs, contrôlera la régularité des programmations présentes et encodera les programmations futures.

6. Tour de table

José Lauwerys : dans les prochains jours, le site du CP basculera sur la plateforme Be+Leagues.

Olivier Pierre : le nouveau site est à jour.

José Lauwerys : le projet de feuille électronique avance. La trésorerie du CP a la possibilité d'aider les clubs. Le CP va mettre à leur disposition une tablette par club. Un club qui programme simultanément et régulièrement des matchs de maxi-basket pourra solliciter, au maximum, une seconde tablette. 46 tablettes seraient nécessaires. Le CP teste actuellement une tablette qui répond aux prescriptions techniques requises. Le CP va solliciter l'aide d'un juriste pour rédiger la convention de mise à disposition de ses tablettes aux clubs. Cet investissement ne couvrira rien aux clubs, les moyens nécessaires proviennent des réserves du CP.

Jacqy Hoeters recherche toujours une seconde salle pour assurer la double année des sélections provinciales. Il a des contacts avec le Collège d'Éghezée et le hall de Gesves.

Catherine Nicolas : le plan de relance du Mini-Basket est lancé par l'AWBB.

Pour le premier projet, celui du Baby-Basket, 46 clubs y participent, dont 12 Namurois. Chacun d'eux a à sa disposition des documents à personnaliser et des flyers pour les écoles.

Le second projet est le Challenge U12 qui promeut la technique individuelle. Lors de la réunion entre les CP et la Direction technique du 30 juin, toutes les provinces ont adhéré au projet qui concerne les enfants nés en 2010 et 2011. Un 2012 surclassé en U12 ne peut y participer. Des informations complémentaires arriveront en août. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 31 octobre. Le premier niveau géré par le CP se déroulera à Namur le week-end du 8 et 9 janvier 2022. L'apothéose se déroulera en ouverture d'une finale de coupe de Belgique.

Le jour du concours sera protégé pour les équipes dont un membre participe au Challenge.

Si un club est intéressé pour coorganiser le challenge avec la Commission du Mini-Basket, il peut prendre contact avec Catherine Nicolas.

Catherine Nicolas : toutes les équipes mini-basket sont inscrites. Elle commence l'élaboration des poules.

Philippe Aigret : l'effectif des arbitres change. François Delwiche revient en provincial. Léon Lempereur, résidant bruxellois, quitte la province de Luxembourg et se partagera entre le Brabant et Namur. Un nouvel arbitre, résident erpentois, affilié à Hannut a demandé pour siffler chez nous.

Philippe Aigret remercie le CP Liège pour son accord.

Philippe Aigret se réjouit que Ridouane Elaachouch devienne stagiaire en D1. 3 arbitres namurois en D1 est une très bonne nouvelle pour notre province !

Germain Vancauwenbergh se questionne par rapport au contrôle avec la feuille électronique.

Philippe Aigret : le PC 16 reste inchangé. Un contrôle du certificat médical et de l'identité avec la licence ou la carte d'identité est toujours d'application.

Olivier Pierre va prendre contact avec la Direction technique et Jérôme Hecq, représentant namurois du 3x3 pour initier la création d'un championnat 3x3 seniors messieurs et dames qui pourrait se dérouler en mai ou juin 2022.

Guy Henquet : il y a de plus en plus d'activités organisées qui prennent de la place sur le calendrier du championnat et se sont toujours les mêmes qui répondent présents pour les assumer.

Gérard Trausch : l'AG a eu lieu le 19 juin. Sur trois candidatures comme administrateurs, deux ont été retenues.

José Nivarlet précise les fonctions. Il garde la détection et la formation des joueurs. Pierre Thomas devient assistant trésorier de Michel Collard et responsable informatique. Jean-Pierre Van Halen a la formation des coaches, le 3x3 et Basket Belgium. Les autres administrateurs gardent leurs fonctions.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h35.

Prochaine réunion : le jeudi 5 août 2021 à 19h30 ici ou ailleurs.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur